

Achat salon impossibilité d'etre livré

Par francar, le 28/02/2013 à 11:16

Acheté un salon chez Decorum Montreuil lors de la foire d'Amiens en JUIN 2012 à livrer 1/11/2012, versé 1000€ d'acompte.

Non livré en novembre 2012,malgré 3 courriers rc dont le dernier le 30 janvier 2013,pas de suite,1 réponse téléphonique sur une douzaine d'appels sans suite,répons e il va arriver,refuse de me rembouser mon acompte malgre leurs conditions gene rales qui precise qu'apres une mise en demeure de remboursement(faite par rc le 24/11/2012) il dispose de 60 jours pour livrer et au dela le client peut exiger le remboursement,COURRIER de 31/1/2013 en rc les 60 jours etant passés depuis le 24/01/2013,pas de suite passe sur place ce mercredi pour recupérer mon acompte fin de non recevoir.Que puis intenter pour me faire rembourser Merci de votre réponse